

SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV	Date	26.01.2023	Folio n°
	Délibération	2023-41	
	Nature	7.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE			

Syndicat Mixte
Normand'Innov

Siège Social

Flers Agglo
41 Rue de la Boule – CS 149 - 61103 FLERS CEDEX
Tel : 02.33.98.44.55 – Fax : 02.33.64.38.66

SEANCE N° 07 DU 26.01.2023

4 questions numérotées 2023-38 à 2023-41

DELIBERATION

**NORMAND'INNOV
CONCESSION PUBLIQUE D'AMENAGEMENT
BILAN DE CLOTURE**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Syndical, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni dans les Locaux du Centre d'Essais Dynamiques 2 – Zone de Normand'Innov – 61100 CALIGNY, sous la présidence de Yves GOASDOUE – 1^{er} Vice-Président du Syndicat Mixte.

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Conseillers titulaires : Sophie GAUGAIN (RN) – Catherine MEUNIER (RN) – Julie BARENTON-GUILLAS (RN) – Laurent BEAUVAIS (RN) – Jérôme NURY (CD) – Alain LANGE (CD) – Lori HELLOCO (CD) – Yves GOASDOUE (FA) – Jacques FORTIS (FA) – Gilles RABACHE (FA)

Conseillers suppléants : Bertrand DENIAUD (RN) – Aristide OLIVIER (RN) – Thierry LIGER (RN) – Jean DELALANDRE (RN) – Sylvie THIEULENT (CD) – Marie-Françoise FROUEL (CD) – José COLLADO (CD) – Michel DUMAINE (FA) – Jérémy PREVOST (FA) – Béatrice GUYOT (FA)

Tous présents, à l'exception de :

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Jacques FORTIS	Jérémy PREVOST	Ensemble de la séance

Procurations :

Mandant	Mandataire	Questions
/	/	/

Excusés : Sophie GAUGAIN, Julie BARENTON-GUILLAS et Laurent BEAUVAIS (ensemble de la séance)

Absent : Lori HELLOCO

EFFECTIF En exercice : 10 Quorum : 6	Questions	Présents	Votants
	2023-38 à 2023-41	6	6

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Compte rendu affiché le :	Date d'affichage
20.01.2023	14 H 10	Gilles RABACHE	16 H 00	02.02.2023	02.02.2023

R A P P O R T

Présenté par
Yves GOASDOUE
1^{er} Vice-Président

Syndicat Mixte NORMAND'INNOV		N°	Date	Question	
CONSEIL SYNDICAL	Séance	07	26.01.2023	N° d'ordre	N° délibération
				4	2023-41

OBJET	NORMAND'INNOV – CONCESSION PUBLIQUE D'AMENAGEMENT – BILAN DE CLOTURE
--------------	---

YZ/EA

Chers Collègues,

Le Syndicat Mixte « Campus Industriel de Recherche et d'Innovation Appliquées aux Matériaux » (aujourd'hui Normand'Innov), composé de la Région Basse-Normandie, du Conseil Départemental de l'Orne et de Flers Agglo a été créé par délibération en date du 28 juin 2005 pour répondre au projet de développement d'un pôle d'activités dédié à la production, la formation et les transferts de technologie dans les domaines de la mécanique et des métaux, pôle accueillant notamment le développement du groupe industriel FAURECIA, en choisissant de réaliser l'aménagement d'une zone d'activité d'environ 50 hectares.

Par délibération du 28 Juin 2005, le Syndicat Mixte, a décidé, en application des dispositions des articles L. 300-4 et L. 300-5 du Code de l'Urbanisme, de confier à la SHEMA dans le cadre d'une Convention Publique d'Aménagement (CPA) une mission globale d'aménagement de la future zone d'activité (Notification de la CPA en date du 6 septembre 2005).

En Conseil Syndical du 29 juin 2020, le Syndicat Mixte a approuvé la prolongation de cette CPA jusqu'au 31 décembre 2021 ainsi que la prolongation de l'avance de trésorerie. Un avenant n° 12 à la CPA a ainsi été autorisé en date du 23 novembre 2020 dont l'objet réside dans :

- l'intégration de la totalité de la sous-opération de construction Thermocoax,
- l'ajustement des valeurs des biens de reprise en vue de la clôture de la concession tenant compte d'une année supplémentaire d'exploitation jusqu'en décembre 2021.

Conformément à l'article 22 de la CPA, la Convention Publique d'Aménagement étant arrivée à son terme au 31 décembre 2021, un arrêté des comptes a été établi par l'aménageur.

Un document annexé à la présente délibération présente le bilan de clôture ainsi que le solde d'exploitation qui en résulte. A noter que le bilan général prévoit une comptabilité distincte pour le programme d'aménagement et chacun des programmes d'équipement que sont le centre technique de recherche & développement et de formation, le restaurant interentreprises, le centre d'essais dynamiques, l'usine Lemoine et l'usine Thermocoax.

En fin de concession, tous les actifs - terrains et immeubles - ont été cédés, soit à des tiers, soit au Syndicat Mixte, soit par transferts d'actifs comptables dans la nouvelle concession passée entre la SHEMA et le Syndicat mixte.

Les prêts et avance de trésorerie ont été soldés.

Il ressort du bilan final un excédent d'un montant de 2.287.401 €.

SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV	Date	26.01.2023	Folio n°
	Délibération	2023-41	
	Nature	7.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE			

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 – APPROUVER** le compte-rendu d'activité pour les années 2020, 2021 et 2022, il s'agit du bilan de clôture de l'opération bilan de clôture de l'opération.
- 2 – APPROUVER** le bilan de clôture dont il ressort, après cessions des biens de reprise, un excédent de 2.287.401 €.
- 3 – APPROUVER** l'ensemble des ouvrages réalisés dans le cadre de la concession d'aménagement.
- 4 – DONNER** quitus à la SHEMA pour la réalisation de la concession.
- 5 – PRENDRE ACTE** de la fin de mission et reconnaît qu'elle est subrogée dans les droits et obligations de la Société d'Economie Mixte.
- 6 – AUTORISER** Madame la Présidente, ou son représentant, à signer le bilan de clôture à la Convention Publique d'Aménagement ci-dessus présenté et reprenant les éléments figurant en annexe.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

Pour la Présidente Sophie GAUGAIN

Le 1^{er} Vice-Président

Yves GOASDOUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-256104050-20230126-2023-41-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/02/2023

Publication : 02/02/2023